

# Renforcement des capacités en matière d'achats publics durables



## Faits saillants

### Renforcement des capacités

Depuis 2009, 120 experts de 48 pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe ont mis à niveau leurs compétences et leurs connaissances des marchés publics durables au cours des cinq formations régionales sur l'Approche MTF au SPP organisées par le PNUE à Santiago, Mexico, Paris, Tunis et Kuala Lumpur. En avril 2011, à Freiburg (Allemagne) 12 experts de haut niveau international ont également été formés sur l'approche APD. Tous les experts formés aideront le PNUE et les pays pilotes dans la mise en œuvre de l'Approche APD.

**La mise en œuvre du projet dans les pays pilotes**  
Chaque pays pilote a créé son propre Comité de pilotage chargé de superviser la mise en œuvre du projet. Ces comités sont composés de représentants des ministères des Finances, de l'Environnement et du Travail, des Chambres de Commerce ainsi que d'autres parties prenantes. Les pays pilotes ont également désigné leurs points focaux nationaux et les responsables de projets pilotes. Les études juridiques menées dans des pays pilotes indiquent que les cadres juridiques en place sont compatibles avec la pratique des achats publics durables. Les exercices de priorisation ont permis aux Comités de pilotage de sélectionner des produits et services à intégrer de manière prioritaire dans les systèmes d'achats publics dans le cas où les études de marché s'avèrent favorables. Les pays pilotes ont également commencé à tester l'inclusion de critères de durabilité dans leurs systèmes de passation des marchés.

<http://www.unep.fr/scp/procurement/>

## ■ Les bons achats sont les achats durables

Avec un volume d'achat oscillant entre 8 et 30 % du PIB, les gouvernements sont généralement les plus importants consommateurs nationaux et ont de ce fait la capacité de faire évoluer les modes de production et de consommation vers plus de durabilité à travers l'exemple donné aux autres consommateurs ou du fait de la création de nouveaux marchés pour les produits durables.

### Qu'est ce que l'achat durable ?

« Une politique d'achats durables est un processus qui conduit les organisations à satisfaire leurs besoins en biens, services, travaux et prestations diverses en prenant en compte l'approche du cycle de vie ainsi que les bénéfices que peut en tirer non seulement l'organisation, mais également la société et l'économie dans leur ensemble, tout en minimisant les dommages causés à l'environnement. »

(Source: Procuring the Future – the report of the UK Sustainable Procurement Task Force, June 2006)

## ■ Une approche internationale pour la mise en œuvre des achats publics durables

Le Groupe de Travail de Marrakech sur les Achats Publics Durables (GTM sur les APD) dirigé par la Suisse de 2005 à 2011 a produit une méthodologie visant à développer les achats publics durables (APD), connue sous le nom d'Approche du GTM sur les APD.

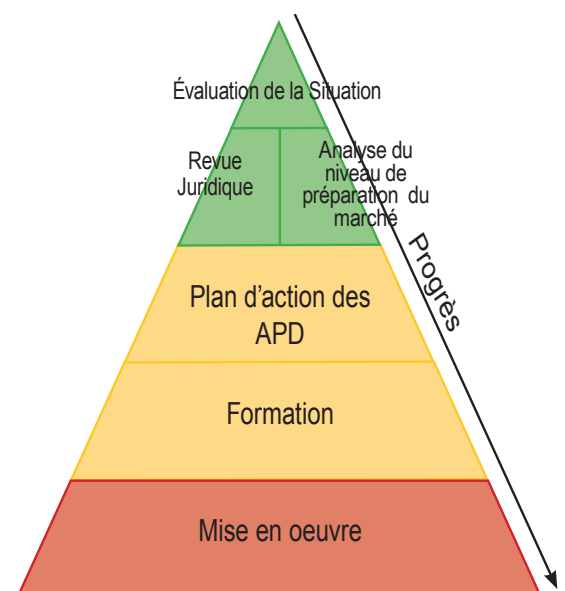
En 2008, le gouvernement Suisse et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) ont créé un partenariat afin de mettre en œuvre cette démarche dans un certain nombre de pays pilotes à travers le monde. Un projet, dénommé Renforcement des capacités en matière d'achats publics durables dans les pays en développement, soutenu par la Commission Européenne, la Suisse et l'Organisation des pays Francophones, est mis en œuvre par le PNUE depuis 2009 en partenariat avec 7 pays pilotes : le Chili, la Colombie, le Costa Rica, l'Uruguay, le Liban, l'Île Maurice et la Tunisie.

## ■ L'Approche du Groupe de Travail de Marrakech sur les Achats Publics Durables



La démarche se compose des étapes suivantes. Tout d'abord, les pays pilotes réalisent un état des lieux de leurs achats publics grâce à un questionnaire en ligne (Évaluation de la Situation - <http://www.unep.fr/scp/marrakech/taskforces/procurement.htm>). Ils entreprennent également une étude juridique afin d'analyser les possibilités légales d'intégration de critères sociaux et environnementaux dans les activités d'achat ainsi qu'une étude de marché destinée à évaluer les capacités productives du pays dans le domaine des produits et services durables ainsi que la potentielle réactivité des entreprises locales à la mise en place d'achats durables.

Suite à ces trois étapes, les pays pilotes élaborent leur politique d'APD et mettent en place un programme de renforcement des capacités pour les responsables des achats. Les experts du PNUE assistent les pays pilotes dans la mise en œuvre de leur plan d'action pendant un an.





Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Federal Office for the Environment FOEN

ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
la francophonie®

## Contact

Farid Yaker

Tel: + 33 1 44 37 76 34

E-mail:

[farid.yaker@unep.org](mailto:farid.yaker@unep.org)

## PNUE

Division Technologie,  
Industrie et Economie  
Service Consommation et  
Production Durables  
15, rue de Milan  
75441 Paris Cedex 09  
France



Panel des intervenants de l'événement parallèle sur les APD organisé à la CDD-19, mai 2011 - New York, Etats-Unis

## Les buts et objectifs du projet

L'objectif principal du projet est de soutenir l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux dans les pays pilotes à travers la mise en œuvre de l'Approche APD (décrite ci-dessus). Le but ultime est d'aider les pays en développement à utiliser les achats publics pour réduire leur empreinte écologique et comme levier de stimulation de l'innovation environnementale et de promotion des politiques de développement durable.

Depuis le démarrage du projet en 2009, un certain nombre d'activités de renforcement des capacités ont pris place pour permettre aux acheteurs publics et aux décideurs de s'engager dans la mise en œuvre des achats publics durables. Le PNUE aide également les décideurs et les entités adjudicatrices à identifier les avantages sociaux, environnementaux et économiques des achats durables (réduction de l'empreinte écologique, amélioration de l'innovation et de la compétitivité, disponibilité accrue des produits et services durables, etc.).

## The Marrakech Process

Le processus de Marrakech est un effort global destiné à promouvoir des modèles de production et de consommation durables qui répond à l'appel du Plan d'action de Johannesburg (2002).



Le Groupe de Travail de Marrakech sur les Achats Publics Durables a été lancé lors d'une réunion d'experts sur la Consommation et la Production Durables au Costa Rica en 2005 et a clôturé ses travaux lors d'une réunion finale organisée à Glion, Suisse, en mai 2011. Le Groupe de travail était conduit par la Suisse et visait à tester l'approche du GTM sur les APD dans 14 pays entre 2008 et 2011.

Pour plus d'information :

<http://www.unep.fr/scp/marrakech>  
<http://www.unep.fr/scp/marrakech/taskforces/procurement.htm>

Les enseignements du projet serviront à améliorer l'Approche et se traduiront par l'élaboration d'une méthodologie standard pour la conception et la mise en œuvre de politiques nationales d'achats publics durables. Cette méthodologie fera l'objet d'une publication qui sera mise en ligne sur le site du PNUE avant la fin 2011.

Le GTM sur les APD et le PNUE ont élaboré une première série de conclusions politiques et de recommandations qui ont été présentées lors d'un événement parallèle sur les APD organisé durant la 19<sup>ème</sup> session de la Commission du développement durable à New York en mai 2011. Ces conclusions politiques ont été intégrées dans le rapport final du GTM sur les APD. Après 2012, le PNUE envisage d'étendre la portée du projet en fournissant un soutien à 20 pays dans la mise en œuvre des APD.

## Comment devenir pays-pilote pour l'approche du GTM sur les APD ?

Tout gouvernement qui souhaite tester l'approche du GTM sur l'APD est le bienvenu. Les pays candidats doivent envoyer une lettre au PNUE, en expliquant leurs motivations à rejoindre le projet et en exposant les grandes lignes de leur politique en matière d'achats publics durables. Le PNUE engage alors un dialogue avec le pays candidat afin de s'assurer que toutes les conditions nécessaires à la réussite du projet sont remplies. Le PNUE et le pays candidat s'assurent en particulier de la disponibilité des fonds nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Lorsqu'il est admis que les conditions préalables sont remplies, le PNUE et le pays candidat signent un accord définissant leurs obligations mutuelles en matière de mise en œuvre du projet, de mobilisation de ressources et de mise à disposition des compétences internationales ainsi que des outils d'APD.



Atelier pour le développement d'une politique d'achat public durable à l'île Maurice - Novembre 2010